

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

James J. McGinnis à Clara Burber...

NAISSANCES.

Mmes John T. Burgess, une fille; Fred C. Erickson, une fille...

DECES.

Pietro Ferrara, 45 ans, 1201 Howard; Veuve Ellen Cullen, 82 ans, 3030 Royale...

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

John T. Gibbons vs Picard, Kaiser & Co., réclamation de \$338.00 sur des billets. Barber Asphalt Paving Co. vs Audubon Building Co., réclamation de \$600.00.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

Comparitions: Madeline Courtaud, larcin; Wm. Bayard, obtention d'argent sous fausses prétextes; Tom Wright, vol.

Hy. Ross, tentative de vol, 60 jours de prison; Pascal Federico, vol Paul Miller, larcin, 30 jours d'incarcération.

FAITS DIVERS.

Déclaration du district attorney Adams.

Le district attorney St-Clair Adams a livré hier à la publicité la déclaration suivante, afin d'expliquer son refus de poursuivre de nouveaux cas devant le jury actuel de la Cour Criminelle, section B.

En conséquence lorsque je suis parvenu aux fonctions de district attorney, j'ai fait tout en mon pouvoir pour aider les commissaires de jury à obtenir de bons jurés.

Depuis quatre mois je cherche par tous les moyens concevables à créer un juste sentiment public en faveur des bons jurés et j'ai fait remarquer par qui de bons jurés n'étaient pas obtenus.

Ces faits sont bien connus par chaque citoyen qui se tient au courant des affaires publiques de cette communauté et qui doit savoir que tout ce que je dis est absolument vrai.

La raison pour laquelle j'ai renvoyé tous les cas qui devaient paraître devant la section B de la cour criminelle est due au fait, ainsi que je prouve mon dossier, que malgré tous les arguments présentés par l'Etat dans les affaires Harrison Parker, Pustaro, meurtre, et George Hayes, vol, la poursuite a été incapable d'obtenir des condamnations.

Je ne regrette pas d'être critiqué; je n'en éprouve aucun ennui lorsque je sais que je suis dans mon droit, et je suis dans mon droit maintenant.

En ce qui concerne l'affaire Hayes, qui, à-t-on prétendu, n'avait pas été bien préparée, je déclare que ce cas avait été poursuivi par M. Warren Doyle, mon principal assistant, qui l'avait discuté avec moi sous toutes ses phases.

Si ce cas avait dû être jugé par le jury actuel, il est de toute nécessité que les bons citoyens servent sur le jury.

Lorsque survient un délit de justice, le district attorney en est tenu responsable, quoiqu'il ne choisisse pas la liste des jurés. Ce choix est fait par d'autres personnes.

En ce qui concerne l'affaire Hayes, qui, à-t-on prétendu, n'avait pas été bien préparée, je déclare que ce cas avait été poursuivi par M. Warren Doyle, mon principal assistant, qui l'avait discuté avec moi sous toutes ses phases.

Si ce cas avait dû être jugé par le jury actuel, il est de toute nécessité que les bons citoyens servent sur le jury.

Lorsque survient un délit de justice, le district attorney en est tenu responsable, quoiqu'il ne choisisse pas la liste des jurés. Ce choix est fait par d'autres personnes.

En ce qui concerne l'affaire Hayes, qui, à-t-on prétendu, n'avait pas été bien préparée, je déclare que ce cas avait été poursuivi par M. Warren Doyle, mon principal assistant, qui l'avait discuté avec moi sous toutes ses phases.

qui est reconnu par chacun comme un avocat compétent. Ces témoins n'ont été soumis à aucun contre-interrogatoire par la défense.

La défense n'a même pas pris la parole et a simplement posé trois questions au Sheriff Matt Long, le plaçant.

Les faits étaient simples, il n'y avait pas de défense et le jury n'a conséquemment aucune excuse d'avoir rendu un verdict d'acquiescement dans ce cas particulier.

Le maire Behrman signe la franchise Busch-Everett.

Le maire Behrman a signé hier après midi, l'ordonnance Killen accordant au syndicat Busch-Everett le droit d'amener et de vendre le gaz naturel de la paroisse Caddo à la Nouvelle-Orléans.

Stevenson se reconnaît coupable de détournements.

Samuel T. Stevenson, ex-secrétaire trésorier de l'Union Typographique No. 17 de la Nouvelle-Orléans, s'est reconnu coupable de détournements, hier matin, devant la Cour Criminelle de district.

Stevenson jouissait de la confiance implicite des membres de l'Union et disposait constamment de fonds élevés à un montant élevé.

Vol d'un cheval et d'un buggy.

Ces jours derniers M. J. C. Maurer, domicilié rue Colisée 5918, avait laissé son cheval attelé à son buggy à l'angle des rues Canal et Perdido pendant qu'il était entré dans un bureau du voisinage.

Pour Première Communion.

Nous venons de recevoir une grande variété d'Articles Religieux, consistant en Chapeliers et argent de toutes les couleurs. Paroisses, Fraternités, etc. Médailles de Première Communion, etc.

F. A. BRUNET.

Marchand-Bijoutier, 313 RUE ROYALE.

Le procès d'Avery Blount.

Amite, paroisse de Tangipahoa. Lue, hier soir. Le principal témoin cité aujourd'hui à la barre a été l'accusé lui-même, Avery Blount, qui en son nom propre a fait une longue déposition.

Après avoir donné quelques détails sur sa famille, ses affaires, sur ses relations avec Breeland et sur les événements qui ont précédé le meurtre, Blount donne l'emploi de son temps, dans la journée du 22 janvier, jour où la famille Breeland a été assassinée dans les environs de Tickfaw.

Arrivé à un certain endroit Ben Kinchen qui se trouvait avec lui dans le buggy déclara qu'il voulait acheter du whiskey. Blount et lui descendirent, et après avoir dit au cochier de les attendre, se rendirent au magasin d'Addison où ils achetèrent une bouteille de whiskey.

Les autres témoins entendus dans la journée ne révélèrent aucun fait nouveau.

Contre les chauffeurs téméraires.

A la suite de nombreuses plaintes reçues depuis quelques jours contre certains chauffeurs dont la témérité ne connaît plus de bornes et qui considèrent les rues de la ville comme des pistes de course, le maire Behrman a résolu de prendre des mesures énergiques pour mettre fin à cet état de choses.

Ces plaintes proviennent tout particulièrement de résidents des rues St-Charles et Canal, car ce sont ces deux grandes artères qui paraissent servir de lieu favori aux exploités des chauffeurs.

Certains conducteurs d'automobiles, désirant sans doute prouver leur extrême habileté, n'hésitent pas à se lancer à toute vitesse entre les véhicules, au risque d'épouvanter les chevaux et de mettre en danger les passants.

INCENDIES.

Vers une heure et demie hier matin, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans un cottage, rue Annette 2219 occupé par Joseph Julike, couleur. La maison et le contenu ont été entièrement détruits.

Edition Hebdomadaire de "l'Abelle".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abelle" quotidienne.

ARRESTATION.

Un jeune homme du nom de Vincent Farr a été arrêté à l'angle des rues St-Charles et Commune, hier après-midi par les détectives Stubbs et McCabe.

Mort subite.

Florence Tasker, une femme de couleur âgée de 31 ans, est morte subitement hier après-midi à deux heures et demie alors qu'elle se trouvait à la gare du Texas & Pacific R.R.

CHUTE.

James Olivier, un jeune nègre demeurant rue St. Thomas 1317, est accidentellement tombé d'un camion qu'il conduisait sur la levée, au pied de la rue Calliope, hier après midi vers deux heures, et s'est fracturé le bras. Il a été pansé à l'hôpital.

Tentative de vol.

A une heure et demie hier après midi, un nègre inconnu a été découvert dans la demeure de Mlle Mary U. Clarke, rue N. Villier 1216. Il a été mis en fuite par des voisins.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneurs de Pompes Funèbres. No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1042.

F. LAUDUMY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

EMILE LABAT, Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur, No 1308 AVENUE NORD REMPARTS.

EMILE LABAT, Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur, No 1308 AVENUE NORD REMPARTS.

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad. Les trains partent d'Alger à 8 heures et m arrivent à 7:30 heures p.m.

AMUSEMENTS

TULANE. PRIX: Soirs, Matinées. M. NAT & GOODWIN. Mlle EDNA GOODWIN.

Opheum THEATRE. HUIT MADCAPS. F. LAUDUMY & CO.

GREENWALL THEATRE. WILLIAM S. CLARK'S JERSEY LILIES.

RESTAURANT HENRI IV Et Bureau de Placement. 132 Passage de la Bourse.

AVIS SPECIAL. BUREAU DE LA NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY.

AVIS SPECIAL. BUREAU DE LA NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY.

E. A. ANDRIEU, Successeur de JULES ANDRIEU. Propriétés Foncières, Stocks et Bons, 802 RUE PERDIDO.

E. A. ANDRIEU, Successeur de JULES ANDRIEU. Propriétés Foncières, Stocks et Bons, 802 RUE PERDIDO.

AMUSEMENTS

LEW DOCKSTADER. PRIX: Soirs, Matinées. Ce Roi des Posteyours de Casino.

BLANEY'S THEATRE. "BIG-HEARTED JIM." Présentant les Artistes de la Saison.

100--SHUBERT. Grand Divertissement de Tableaux. O. T. CRAWFORD.

CONSULAT DE FRANCE. Godchaux Building, 206 et 7 Bureaux ouverts au public de 9 heures à 2 heures.

VAPEURS. LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

AVIS SPECIAL. BUREAU DE LA NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY.

AVIS SPECIAL. BUREAU DE LA NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY.

SALLE DE BILLARDS DE MILLER. Parties entre Experts Tous les Soirs.

père de Milou, était un simple paysan qui ne possédait que peu de biens au soleil, la maison qu'il habitait et le champ qui s'étendait autour.

La muscade qu'on ne peut escamoter dans la manchon à la glesse dans la poche. Si l'on ne peut pas glaner à droite, on grappille à gauche.

—Tiens, remarqua-t-il, tu rougis. Heureusement qu'il fait clair de lune, autrement voilà quelque chose que je sais et que je ne saurais pas.

—Tu deviens agaçant, dit Lucien et je ne comprends rien à tes paroles. Parle sérieusement. Dis-moi ce que tu as appris au sujet d'Albert, de ma sœur et de cette demoiselle.

—Ah! ah! tu n'oses pas dire son nom; il brûlerait tes lèvres au passage.

—Je t'en supplie, trêve à tes plaisanteries, grogna le jeune docteur.

—Evidemment, c'est ma Milou, ce qu'elle dit n'est pas parole d'Évangile.